



Conseil de sécurité

Distr.
GENERALE

UN LIBRARY

APR 8 1983

S/15690
7 avril 1983
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

UN/SA COLLECTION

RAPPORT DU SECRETAIRE GENERAL CONCERNANT LES POUVOIRS DU
REPRESENTANT SUPPLEANT DU ROYAUME-UNI DE GRANDE-BRETAGNE
ET D'IRLANDE DU NORD

Conformément à l'article 15 du Règlement intérieur provisoire du Conseil de sécurité, le Secrétaire général annonce qu'il a reçu du Représentant permanent du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord auprès de l'Organisation des Nations Unies une lettre, datée du 5 avril 1983, indiquant que M. John W. D. Margetson, C.M.G., a été nommé représentant adjoint du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord au Conseil de sécurité.

De l'avis du Secrétaire général, cette lettre constitue des pouvoirs provisoires suffisants.
